

ILCE – ERMP et Ressources humaines

45 titres postgrades délivrés à la Haute Ecole Arc

La HEG Arc a décerné vendredi soir une cinquantaine de titres postgrades en lutte contre la criminalité économique, en magistrature pénale, en investigation financière et en ressources humaines. C'est le conseiller d'Etat neuchâtelois et Président du COSTRA Arc, Philippe Gnaegi, qui a remis les précieux sésames aux lauréats.

ILCE et ERMP

39 étudiants de l'Institut de lutte contre la criminalité économique (ILCE) et l'Ecole romande de la magistrature pénale (ERMP) ont tout d'abord reçu leur diplôme (5 Master of Advanced Studies (MAS) en lutte contre la criminalité économique, 20 Certificate of Advanced Studies (CAS) pour la magistrature pénale et 14 Certificate of Advanced Studies (CAS) en investigation financière).

Ressources humaines

La HEG Arc a également décerné 6 titres en gestion des Ressources humaines, Master of Advanced Studies (MAS) en « Management des organisations et Développement du Capital Humain ».

Le prix Chris Argyris - du nom d'un fameux professeur de la Harvard Business School, président d'honneur du Comité scientifique de cette formation - a été attribué de manière collective pour récompenser une volée exemplaire.

Des formations de pointe

Depuis 2001, 112 spécialistes en lutte contre la criminalité économique ont été formés par l'Institut de lutte contre la criminalité économique (ILCE) rattaché à la HEG Arc. Depuis 2004, 126 magistrats et magistrates (essentiellement des procureurs et des juges d'instruction) de Suisse romande, du Tessin et de la Confédération ont également suivi les cours de l'ERMP.

Du côté de la formation en gestion des Ressources humaines et Organisation, le programme postgrade sera réorganisé sous la forme d'un Diploma of Advanced Studies (DAS) de sorte à répondre de façon la plus adéquate au marché.

En 2010, tant l'ILCE que l'ERMP développeront leurs activités de formation: l'ILCE en proposant aux enquêteurs de la francophonie un CAS en investigation numérique et l'ERMP en mettant sur pied les modules de formation permettant aux magistrats de se former au nouveau Code de procédure pénale fédéral qui entrera en vigueur en 2011.

Personnes de contact

Isabelle Augsburg-Bucheli

Doyenne de l'ILCE

tél. 032 930 20 10 • (isabelle.augsburger@he-arc.ch)

Alain Max Guénette

Professeur en RH et Organisation

tél. 032 930 20 43 • (alain-max.guenette@he-arc.ch)

Nataša Maksimović

Déléguée communication HEG Arc

tél. 032 930 20 69 • (natasa.maksimovic@he-arc.ch)

Le site Internet www.heg-arc.ch ou www.ilce.ch donne de plus amples informations sur les activités de la HEG-Arc, l'ILCE et de l'ERMP.